

L'INSCRIPTION DU SARCOPHAGE D'AHIRAM

par

le P. A. VAN DEN BRANDEN

Depuis la découverte en 1923 du sarcophage d'Aḥiram, actuellement conservé au Musée de Beyrouth, de nombreuses études, le concernant, ont vu le jour. Quoique tous les auteurs soient généralement d'accord sur le contenu général de l'inscription, on constate toutefois de nombreuses divergences dans les détails des traductions (1) du fait que plusieurs mots se sont avérés difficiles à identifier. D'autre part, nous pensons que la stricte ordonnance du texte n'a pas été suffisamment saisie, d'où d'autres inexactitudes dans la traduction.

D'après le sens on peut diviser cette inscription en trois lignes: la première ligne donne l'identité du sarcophage; la seconde profère des menaces. Elle est composée de trois suppositions suivies de trois conséquences désastreuses si ces suppositions se réalisent; la troisième ligne contient une malédiction dirigée contre celui qui effacera l'inscription.

En voici le texte et la traduction:

- 1 — 'rn / zf'l / (')tb'l / bn : 'hrm / mlk gbl / l'hrm / 'bh / ksth / b'lm
2 — w'l / mlk / bmlkm / wskn / bsknm / wlm' / mḥnt / 'ly / gbl / wygl /
'rn / zn / thtsf / htr / mšfth / thfk / ks' / mlkh / wnḥt / tbrḥ / 'l / gbl
3 — wh' / ymh / sfr z / lff / šrl

- 1 — Sarcophage qu'a fait Ithoba'al, fils d'Aḥiram, roi de Gebal, pour Aḥiram, son père, lorsqu'il l'a déposé pour l'éternité.
2 — Et (si) un roi parmi les rois ou un gouverneur parmi les gouverneurs est puissant et décide un siège contre Gebal et déterre ce sarcophage, (alors) le sceptre de sa juridiction sera défait, le trône de sa royauté sera renversé et la paix abandonnera les hauteurs de Gebal.

3 — Et celui qui effacera cette inscription, que soit anéantie sa descendance à lui.

La première phrase ne présente guère de difficultés. Il y a eu quelques tâtonnements à propos du premier nom propre dont la lettre initiale est effacée, mais la restitution aliph proposée par Vincent (2) est actuellement agréée de tous les auteurs. L'expression *kšth b'lm* a été traduite par la plupart des auteurs «comme sa demeure pour l'éternité». Friedrich (3) propose de la traduire «lorsqu'il le déposa pour l'éternité» traduction que nous acceptons. Il s'agit du verbe *štl* suivi du pronom affixe *h* et précédé de la conjonction temporelle *k*, bien connue en hébreux (4).

La seconde phrase, la plus longue, débute par *w'l*. Quel est le sens de ce mot? Dussaud (5) a proposé d'y voir la particule de condition correspondant à *אם* de l'hébreu tardif. La plupart des auteurs l'ont suivi mais plutôt pour des raisons étrangères à la philologie. Le sens du texte demande, en effet, une particule de condition. D'autres sens ont été proposés par Albright (6) et Lidzbarsky (7). Friedrich (8) admet la suggestion de Dussaud tout en signalant le caractère hypothétique de cette opinion. Nous ne pensons pas que *'l* est la particule de condition, mais un verbe. En effet, si ce mot était la particule de condition, le premier membre de la phrase serait dépourvu du verbe. Or nous constatons que la première partie de cette longue phrase est composée de trois membres chacun introduit par la copule *w*: *w 'l-wtm'* - *wygl*, et dont les deux dernières copules sont certainement suivies d'un verbe. Il se peut donc que *'l* soit également un verbe. Ensuite si *'l = 'm* on s'attendrait après ce premier membre de la phrase à la construction *'š tm'* au lieu de *wtm'*. Voir par exemple Karatepe III, 12 où on lit: *w'm mlk bmlkm w rzn brznm... 'š ymh...*, «et s'il y a un roi parmi les rois ou un prince parmi les princes... qui décide...» (9). L'ordonnance de la phrase elle-même semble bien confirmer notre hypothèse selon laquelle *'l* est un verbe. En effet, aux verbes des trois premiers membres de la phrase correspondent les trois verbes des trois derniers membres de la phrase. Ainsi *'l* rappelle le verbe *thtsf*, *tm'* rappelle *thtsk* et à *ygl* correspond le verbe *thrh*. Le parallélisme est parfait.

'l est donc bien un verbe. Il pourrait correspondre à l'acchadien *l* , «être puissant», sens primitif de cette racine. On pourrait y voir également le verbe *l* , «jurer», en arabe *l* . Dans ce cas 'l aurait le même sens que le verbe suivant *tm'*. A cause du contexte nous préférons la première alternative.

Mais d'autre part, il est certain que les trois premiers membres de la phrase expriment une condition, indiquée généralement par 'm. Comment expliquer l'absence de cette particule? Nous pensons que 'm a été omis par erreur: La copie du graveur a dû porter: *w'm 'l mlk bmlkm* etc. Le verbe 'l débutant comme 'm par un aliph, le graveur après avoir tracé le aliph a fait sauter le m et a gravé le l du verbe 'l, et a continué ensuite son texte. Le double aliph est donc à l'origine de l'erreur (10). La construction de la phrase est alors normale. Voir par exemple Tabnit 6: *w'm fth tft 'ly wrgz trgz 'l ykn...* «et si tu ouvres quand-même mon couvercle et me déranges quand-même, il n'y aura pas...» (11).

La seconde difficulté concerne le verbe *tm'*. Vu le substantif suivant on traduit généralement par «dresser le camp». Ce sens est exact. Mais cette traduction est basée sur le contexte et n'explique pas le sens du verbe. Le P. Vincent l'a mis en rapport avec *mnsm* , «achever, compléter, accomplir» (12). Nous pensons avec Albright que *tm'* correspond à l'accadien *tamû*, «jurer» (13), d'où «décider»; *tm' mnh*, «décider un siège».

Avec la plupart des auteurs nous traduisons le mot suivant 'ly par «contre». C'est donc une préposition (14). Friedrich (15) y voit un verbe et traduit «er kam herauf». On ne voit pas bien comment le contexte puisse justifier cette traduction.

Il est intéressant de remarquer qu'aux deux premières suppositions «si un roi... est puissant et décide un siège» correspondent deux menaces: «le sceptre de sa juridiction (symbole de sa force) sera défait» et «le trône de sa royauté (en vertu duquel il prend la décision) sera renversé». Il faut donc s'attendre qu'à la troisième supposition corresponde une troisième menace. Elle est exprimée par les mots: *wnht tbrh 'l gbl*. Cette phrase a été traduite: «et la paix règnera (planera) sur Gebal». Cette traduction nous semble invraisemblable. D'abord le verbe *brh* n'a pas le sens de «régner»,

«planer», mais de «fuire», «abandonner». Ensuite la violation du tombeau (*ygl.* «dénuder») appelle une punition. Le sens en est le suivant: une éventuelle victoire sur Gebal suivie de la violation du tombeau royal, n'amènera pas la paix. C'est là troisième menace. En hébreu *brh*, «fuire» est toujours suivi de *mn*, «de», cf. Gen. 16,6; 35, 1, 7; I Sam. 11, 3; II Sam. 19, 10; I Rois 2, 7; 11, 23; Is. 48, 20 etc. En arabe *جر* se construit avec l'accusatif ou avec la préposition *عن* quand le verbe a le sens de «s'éloigner», mais il n'admet que l'accusatif quand il a le sens de «abandonner». Ceci nous amène au mot suivant *l* que tous les auteurs ont pris pour la préposition «sur». Puisque le verbe *brh* ne se construit pas avec la préposition *l*, il faut s'attendre à un substantif. Nous pensons que *l* correspond à l'hébreu *al*, «hauteur». On traduira donc la phrase: «et la paix abandonnera les hauteurs de Gebal». Cette traduction cadre bien avec la situation géographique de ce petit royaume.

Dans la troisième phrase qui profère une malédiction contre celui qui effacera l'inscription, on rencontre deux difficultés. C'est d'abord le mot *lff* et ensuite *šrl*. Les traductions présentées sont très variées. Les uns ne trouvent pas d'explication satisfaisante, les autres pensent devoir corriger ou compléter le texte. Nous comparons *lff* à l'acadien *lapāpu*, «zusammendrehen» (16), «s'écrouler» d'où «anéantir». Voir aussi l'arabe *لف*. Il s'agit probablement d'un po'al: «que soit anéantie». Dhorme (17) avait déjà renvoyé à l'assyrien *lapātu*. Le P. Vincent a fait remarquer que le mot *šrl* est à décomposer en deux éléments. Il corrige *šrs lh*. Cette décomposition est exacte, mais nous voyons plutôt dans *šr* l'acadien *šāru*, «petit enfant» ou *šēru*, «Nachgeburt (?)» (18). L'affixe *l* pour *lh* (ou *lyx*) etc. est une vieille construction phénicienne. Dans les textes de Oum al-Awamid (19) on trouve à peu près la même tournure. Toutefois dans ces derniers textes le *l* est toujours précédé du relatif *'š*: *hdlht 'šl* «ses portes»; *l'b 'šl*, «à son père». Ces inscriptions étant d'une date plus récente on peut supposer que ce relatif y est introduit pour plus de clarté. Le texte de Byblos montre qu'il n'en était pas toujours ainsi. Cette tournure doit signifier une nuance particulière, étant donné qu'à côté de ce *l*, on emploie également

le pronom affixe possessif ordinaire. Dans le texte de Byblos, la malédiction concerne la descendance personnelle, ce qui était la pire des malédictions. La tournure avec *l* semble donc être de rigueur là où une spécification plus précise est exigée.

Beyrouth 15-6-59

A. van den BRANDEN

(1) Cf. *Revue Biblique*, 25 (1926), p. 463-465.

(2) Vincent dans *Revue Biblique*, 24 (1925), p. 185.

(3) Friedrich, J. *Phönisch-Punische Grammatik*, Rome, 1951, n. 20; 25; 257c4.

(4) Gesenius-Kautzsch, *Hebraische Grammatik*, éd. 22, Leipzig, 1878, n. 155, p. 331.

(5) Dussaud dans *Syria*, 1924, p. 139.

(6) Albright dans *JPOS*, 6 (1926), p. 80.

(7) Lidzbarsky dans *OLZ*, 30 (1927), p. 453.

(8) Friedrich, *op.cit.*, n. 258c.

(9) *Orientalia*, 1949, p. 173.

(10) Voir p. ex. le texte de la stèle n. 4 de Oumm el-'Awamid (*Bulletin du Musée de Beyrouth*, XIII (1956), p. 48). La seconde ligne porte le mot *yn'* au lieu de *yn'*. Le *t* a été omis par erreur. L'émir M. Chéhab a lu ce mot *yn'*. La photographie (pl. IV) ainsi que le texte original de la stèle, conservée au Musée de Beyrouth, ne permet pas cette lecture. Nous lisons ce passage: *y(t)n'* l'b 'll.

(11) Cook, G.A., *A Textbook of North-Semitic Inscriptions*, London, 1903, n. 4.

(12) Vincent dans *Revue Biblique*, 1925, p. 185.

(13) Bezold, C., *Babylonisch-Assyrisches Glossar*, Heidelberg, 1926, p. 3a.

— Albright dans *JPOS*, 1926, p. 81.

(14) Cf. Dussaud dans *Syria* 1924, p. 139.

(15) Friedrich, *op.cit.*, n. 63b; 174; 176b.

(16) Bezold, *op.cit.*, p. 160.

(17) Cf. Vincent dans *Revue Biblique*, 1925, p. 88.

(18) Bezold, *op.cit.*, p. 263b et 262b.

(19) Cf. *CIS*. I, 7 et référence citée dans la note 10.